

À TOUT INTÉRESSÉ DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES

Conformément au règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanismes n° 116

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné que lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le **14 août 2018**, au Pavillon Wilson situé au 4 b de la rue Principale, à Coteau-du-Lac, le Conseil statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1	Adresse civique :	226 chemin du Fleuve
	Numéro de cadastre :	1 688 423
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none">• Autoriser une deuxième porte d'entrée sur le mur avant au lieu d'une porte d'entrée; Afin de rendre le tout conforme au Règlement de zonage No URB-300 en vigueur.
2	Adresse civique :	Rue Théophile-Brassard
	Numéro de cadastre :	3 850 427
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none">• Autoriser une enseigne de 23,23 mètres carrés au lieu de 3 mètres carrés;• Autoriser 30 % de matériaux de brique sur le mur gauche et le mur droit au lieu de 50 % minimum;• Autoriser 35 % de matériaux de brique sur le mur gauche et le mur droit au lieu de 50% minimum;• Autoriser l'utilisation de 4 matériaux au lieu d'un maximum de 2 matériaux pour la façade principale et le mur arrière; Afin de rendre le tout conforme au Règlement de zonage No URB-300 en vigueur.
3	Adresse civique :	36, 40 et 42 rue Proulx
	Numéro de cadastre :	2 045 081, 2 045 082
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none">• Autoriser une marge de recul avant de 6,74 mètres au lieu de 9,14 mètres; Afin de rendre le tout conforme au Règlement de zonage No URB-300 en vigueur.

Toute personne intéressée par les demandes pourra se prononcer lors de cette séance.

DONNÉ à Coteau-du-Lac ce 25^e jour du mois de juillet 2018.



Chantal Paquette
Assistante-greffière

Je, soussignée, Chantal Paquette, assistante-greffière, certifie, sous mon serment d'office, que le présent avis a été :

1. publié par son insertion dans le journal Saint-François, édition du 25 juillet 2018;
2. affiché au bureau de la municipalité, le 19 juillet 2018;
3. sur le site internet de la Ville, le 19 juillet 2018;



Chantal Paquette
Assistante-greffière